



Madame, Monsieur,

En prévision d'une éventuelle nouvelle canicule et selon la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004, le « **plan canicule et grand froid** » perdure. Il a pour but, dans un premier temps, de recenser **les personnes isolées** afin de maintenir un contact avec elles en cas de situation météorologique extrême.

Les personnes qui peuvent être vulnérables en raison de leur état de santé ou de leurs conditions de vie telle que :

- ✓ Personnes âgées
- ✓ Personnes souffrant de maladies chroniques
- ✓ Personnes en situation de handicap
- ✓ Personnes vivant dans des conditions d'isolement (seule et sans proche)
- ✓ Personnes vivant dans des logements mal isolés thermiquement

Il est cependant nécessaire que les personnes concernées soient volontaires pour être inscrites auprès de nos services. Si vous êtes dans une des situations reprises ci-avant, je vous demande de bien vouloir renvoyer le formulaire joint à ce courrier, après l'avoir rempli à l'adresse suivante:

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) à l'Annexe de la Mairie

6 Rue Félix Desnoyers-45170 Neuville-aux-Bois

Par mail : sociale@ville-neuvilleauxbois.fr

En cas de déclenchement du plan canicule, une salle climatisée sera ouverte au public vulnérable suivant les horaires qui seront définies par l'autorité en fonction des évolutions climatiques. Seule votre inscription vous assurera d'être informé en cas d'évènement.

Dans cette attente et comptant sur votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Maire, Président du CCAS
Patrick HARDOUIN**

La commune est responsable de la tenue du fichier des personnes vulnérables dans le cadre du « plan canicule » en application des dispositions du code de l'action sociale et des familles.



DEMANDE D'INSCRIPTION PLAN CANICULE ET GRAND FROID

Article L.121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Monsieur : Prénom : Date de naissance :

Madame : Prénom Date de naissance :

Adresse :

.....
.....

Téléphone domicile (obligatoire) : **Téléphone portable**

Adresse mail

Sollicite (ent) une inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan canicule ou grand froid sur demande préfectorale.

Déclare (ent) : (cocher la ou les cases correspondant à votre situation)

- Bénéficiaire d'un service d'aide à domicile (**préciser le nom et le numéro de téléphone**) :
- Bénéficiaire d'un service de soins infirmiers à domicile (**préciser le nom et le numéro de téléphone**) :
- Bénéficiaire d'un autre service (**préciser le nom et le numéro de téléphone**) :
- Ne bénéficier d'aucune intervention à domicile

PERSONNES DE MON ENTOURAGE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Noms	Prénoms	Adresse	N° Téléphone

Fait à Neuville aux Bois, le
(Signature)

La commune est responsable de la tenue du fichier des personnes vulnérables dans le cadre du « plan canicule » en application des dispositions du code de l'action sociale et des familles.